

Département de publication : **95**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

Services

**AVIS DE MARCHÉ**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Val Parisis Habitat

Correspondant : MME DAHMANI Saliha , Responsable des Marchés Publics,  
27, rue de la Halte , 95120 ERMONT. Tél: 0130728665. Fax: 0130728655. Courriel:

[s.dahmani@valparisis-habitat.fr](mailto:s.dahmani@valparisis-habitat.fr). Adresse internet: <http://www.valparisis-habitat.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://valparisis-habitat.e-marchespublics.com>

Activité : Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :**

MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR VAL PARISIS HABITAT POUR LA PERIODE 2020-2025

**Mots descripteurs :**

Prestations de services.

Lieu d'exécution : 27 rue de la Halte 95120 ERMONT.

**Prestations divisées en lots :**

Non.

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

60 mois.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

L'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
- Inscription sur une liste établie par le Haut conseil du commissariat aux comptes, dans les conditions prévues aux articles L. 822-1-1 à L. 822-1-4 du Code de commerce,
- Justificatif de prestation de serment prévue à l'article L822-3 du Code de commerce devant la cour d'appel territorialement compétente,
- Justification de l'exercice des fonctions de commissaire aux comptes pendant les trois dernières années assorti d'une formation professionnelle continue permettant d'entretenir et de perfectionner les connaissances ou justificatif de suivi d'une formation particulière avant d'accepter une mission de certification en application de l'article L822-4 du Code de commerce.
- Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

***Critères d'attribution :***

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations ( 40 % )

Valeur technique ( 60 % )

***Type de procédure :***

Procédure adaptée.

***Date limite de réception des offres :***

24-06-2020 (12:00)

***Délai de validité des offres :***

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

***Autres renseignements :***

***Conditions de remise des offres ou des candidatures :***

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

***Date d'envoi du présent avis à la publication :***

29-05-2020